

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 10/09/2026**

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Pouvoirs : 2

Mode de scrutin :
à main levée

Abstention : 0

Votants : 15

Pour : 15 Contre : 0

L'an deux mil vingt-six, le dix du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué le quatre septembre 2026, s'est réuni, en séance ordinaire sous la présidence de LEGENDRE Bertrand, Maire.

En exercice : LEGENDRE Bertrand, DELABARRE Sylviane, FELLOUS Frédéric, MARGUERITTE Valérie, BRUNET Thierry, BOURGET Patricia, VAUDIN Karine, JACOB Jean-Paul, PERIGNON Christophe, DUVAL Sabrina, BOUDOUYA Ali, MONTAUX Sylvie, OBLIN Pierre, LARCHER Julien, LEPEU Céline.

Absent(s) :

Absent(s) excusé(s) :

MARGUERITTE Valérie donne pouvoir à BOURGET Patricia

Secrétaire de séance nommée : LARCHER Julien

2026-067 : SIGNATURE DEVIS STORES EXTERIEURS – GARDERIE

Rapporteur : Monsieur LEGENDRE Bertrand

Suite à la finalisation de la construction de la nouvelle garderie, il a été constaté la nécessité d'installer des stores manuels extérieurs afin de cacher la luminosité le soir et palier à la hausse des températures l'été.

Un devis a été demandé à l'entreprise SER AL FER pour la mise en place de stores extérieurs et un store intérieur sur le panneau fixe face à la route.

Cette installation coûte 6 690 € HT, soit 8 028 € TTC.

A l'unanimité, le conseil municipal prend les dispositions suivantes :

- Le devis doit être revu afin d'enlever les stores intérieurs (baisse du montant du devis actuel)

VALIDE le montant maximal de l'enveloppe à 6 690 € HT en prenant en compte les modifications présentées ci-dessus.

AUTORISE le Maire à procéder à toute démarche administrative en lien avec le sujet.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique.

Pour copie conforme

